



UNE RÉALITÉ URBAINE

*L'itinérance et les risques d'itinérance chez
les personnes immigrantes de Montréal*

Mars 2016

PAR CYNTHIA LEWIS

Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal

Tiré d'une étude faite par Cynthia Lewis pour le MMFIM à l'été 2015, ces articles porte sur les personnes immigrantes en situation ou risque d'itinérance à Montréal. L'ensemble des documents peuvent être consultés sur le site :

MMFIM.ca

L'itinérance et les risques d'itinérance chez les personnes immigrantes de Montréal – Le contexte d'immigration au Canada et au Québec et la notion d'intégration [volet 1].

Le Canada accueille chaque année plusieurs milliers de nouveaux arrivants¹, venant renforcer la tendance qui fait de l'Amérique du Nord une destination privilégiée par les immigrants internationaux. En effet, des immigrants économiques, des réfugiés, et des membres de leur famille arrivent massivement pour s'y installer et amorcer un nouveau chapitre de leur vie. Ceux-ci sont admis à la fois pour des raisons humanitaires et à la fois pour combler la double problématique qui vise à maintenir le renforcement démographique et le développement économique. En 2011, la population du Canada née à l'étranger comptait environ 6 775 800 personnes (ENM 2011, Statistique Canada)². Elle représentait 20,6 % de la population totale, soit la plus forte proportion des pays du G8. Entre 2006 et 2011, près de 1 162 900 personnes nées à l'étranger ont immigré au Canada, ces immigrants récents constituaient 17,2 % de la population née à l'étranger et 3,5 % de la population totale du Canada.

Avec l'accroissement de l'immigration récente, un intérêt de plus en plus marqué pour les conditions de vie de ces individus s'est manifesté. Plusieurs recherches ont fait ressortir les problématiques rencontrées par les immigrants et leurs familles : non-reconnaissance des diplômes et des expériences de travail acquis à l'étranger, emploi précaire, revenu insuffisant et conditions de logement difficiles. Cependant, il ne semble pas y avoir de consensus établis quant aux facteurs qui peuvent expliquer la fragilisation des conditions de vie d'une portion de cette population. Est-ce que ce sont les caractéristiques sociodémographiques des individus ou un ensemble de facteurs systémiques qui contribuent à leur appauvrissement.

L'immigration au Québec

Au Québec, le cadre institutionnel de l'immigration relève des deux paliers de gouvernement : fédéral et provincial³. Le premier ministère de l'Immigration du Québec a été créé en 1968, permettant ainsi au Québec en 1971 de devenir la première province à négocier une entente avec le gouvernement fédéral. Ce sera la première d'une longue série d'ententes. Toutefois, c'est avec l'entente Couture-

¹ Les termes *nouveau immigrant* ou *immigrant récent* désignent une personne établie au Canada depuis moins de cinq ans.

² En 2010, le gouvernement du Canada a décidé d'apporter des changements majeurs au Programme du Recensement de 2011. En effet, le questionnaire long et obligatoire du recensement a été remplacé par une enquête volontaire auprès du tiers des ménages canadiens, intitulée l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM).

³Parlement du Canada. « L'immigration : l'Accord Canada-Québec ».

Cullen (1978) que le Québec va se voir octroyer le droit de sélectionner ses propres immigrants. Dès lors, les objectifs deviennent plus clairs en matière d'immigration au Québec : la population immigrante va contribuer à la vie socioculturelle de la province tout en respectant la place centrale de la langue française. Parallèlement, en 1991, un nouveau pas sera franchi avec la signature de l'Accord Canada-Québec, relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des *aubains*. Celle-ci introduit de nouvelles dispositions pour le Québec : le Canada va déterminer les normes générales et les objectifs nationaux relatifs à l'immigration, alors que le Québec (selon trois sphères : publique, privée, et le réseau communautaire) aura la responsabilité d'offrir, en particulier, les services d'accueil et d'insertion sur le marché de l'emploi.

Ainsi, les personnes en provenance de l'étranger peuvent entrer sur le territoire sous différents statuts : résidents permanents (provincial) ou non-résidents⁴ (fédéral). Les résidents permanents se regroupent en trois catégories : résidents économiquement sélectionnés (ou immigrants économiques), regroupement familial ou réfugiés. Par exemple, pour l'année 2011⁵, la catégorie des immigrants économiques du Québec représentait plus de 74,4 % de l'ensemble des nouveaux immigrants établis sur le territoire entre 2006 et 2011, alors que pour la même période, la seconde catégorie d'immigrants en importance était constituée de ceux faisant partie du cadre du regroupement familial (20,6 %). Les deux dernières catégories d'immigrants représentent respectivement 8,5 % (réfugiés) et 1,7 % (autres immigrants).

Par les nombreux acteurs en présence, l'alignement des politiques et des règlements – en matière d'immigration au Québec – représente un véritable défi dans la gestion des services et du soutien dédié à l'intégration des personnes immigrantes.

L'établissement initial : une étape importante du parcours migratoire

De manière générale, l'établissement représente une courte période de transition par laquelle passent les nouveaux arrivants, alors que l'intégration est un processus continu d'adaptation mutuelle entre l'individu et la société d'accueil. Idéalement, cette intégration aboutit, après un certain temps, à une participation pleine et entière des immigrants au nouveau milieu de vie.

⁴ Les non-résidents sont les visiteurs, les étudiants étrangers, les revendicateurs du statut de réfugié ou les détenteurs d'un permis de travail temporaire.

⁵ Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

Selon les études consultées, les cinq premières années d'établissement initial seraient cruciales dans l'intégration des personnes, à moyen et à long terme (Pleace, 2010), alors que la première année représente le moment où les nouveaux arrivants sont plus susceptibles d'avoir des difficultés pour obtenir un emploi, accéder à l'éducation et à des soins de santé, apprendre une nouvelle langue et pour trouver un logement. C'est pourquoi, durant cette période initiale, les services et le soutien offerts par les différents acteurs, notamment par le réseau communautaire, est particulièrement important pour orienter les individus et faciliter leur parcours. Toutefois, la plupart des écueils liés à l'expérience migratoire tendent à s'atténuer avec le temps et au fur et à mesure que les besoins des individus changent pendant le processus d'intégration (Renaud et al., 2001). Or, le fait qu'une majorité de la population immigrante arrive à s'intégrer relativement bien à la société d'accueil ne veut pas dire que certains individus ne vivront pas des expériences particulièrement difficiles durant ce processus.

Il a été relaté qu'un des problèmes les plus récurrents en matière de politiques d'établissement et d'intégration est lié directement à la question du logement (Hiebert, 2010). Ainsi, et de manière générale, trouver un logement abordable⁶ serait un des éléments essentiels à l'intégration des nouveaux arrivants, tout en représentant un des principaux défis de leur établissement. Or, le Canada fait présentement face à une pénurie importante de logements abordables (doublée d'une demande croissante pour ce type de logis), notamment dans les grands centres urbains – tels que Montréal, Toronto et Vancouver – où il existe justement une forte concentration de ménages immigrants (Alper et al., 2012).

Même si une proportion importante d'immigrants accédera progressivement au marché de l'habitation, ce ne sera pas le cas pour bon nombre d'entre eux. Pour certains individus tels que : les nouveaux arrivants, les femmes, les réfugiés, ou encore les demandeurs d'asile, les mesures prises pour répondre à une pénurie de logements abordables comprennent : vivre dans un logement surpeuplé, prendre un logis dans une unité ou un quartier inapproprié, dormir sur le divan d'un ami et/ou utiliser temporairement les refuges d'urgence pour personnes sans-abri. L'instabilité résidentielle et l'itinérance sont des avenues possibles pour les personnes immigrantes les plus fragiles. Celles-ci seraient davantage à risque d'itinérance cyclique et situationnelle (Echenberg et Jensen, 2012 ; Latimer et al., 2015). Ces deux situations ont comme particularité d'être parfois moins visibles dans le tissu urbain, complexifiant l'ampleur réel de la problématique observée chez ces groupes.

⁶ Au Canada, un logement est considéré comme abordable si les frais de logement représentent moins de 30 % du revenu avant impôt du ménage qui l'occupe.

Selon une étude récente, les causes possibles d'entrée en itinérance chez les personnes immigrantes à Montréal seraient directement liées à la perte du logement, la perte du revenu et/ou l'arrivée récente des individus⁷. Aussi, les principales raisons mentionnées par les immigrants, quant au maintien de l'itinérance, incluent l'absence d'emploi, l'absence de revenu et l'absence d'un logis. Selon l'enquête d'où sont tirées ces informations, le fait que les principaux facteurs de fragilisation – quant à l'expérience migratoire des individus – soient liés à l'emploi et au logement amène à revoir les pistes de solutions dans la réinsertion des immigrants en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance à Montréal.

⁷ Société de développement social de Ville-Marie (2014).

L'itinérance et les risques d'itinérance chez les personnes immigrantes de Montréal – L'intégration socioéconomique et les facteurs de fragilisations [Volet 2].

Montréal est reconnue pour être un des pôles d'importance de l'immigration au Canada, elle représente également le secteur de préférence où la grande majorité des nouveaux arrivants au Québec viennent s'installer pour entamer un nouveau chapitre de leur vie. En 2011⁸, près de neuf immigrants sur dix au Québec (86,5 %) résident dans le Grand Montréal. Parmi ces nouveaux arrivants, près des trois quarts étaient des immigrants économiques (74,4 %). Malgré cette diversité des visages – qui caractérise la population montréalaise –, l'intégration des personnes immigrantes demeure un défi important.

Les conditions socioéconomiques des immigrants ont été largement documentées. En général, l'ensemble des études stipulent que la réussite des nouveaux arrivants (établis au Canada depuis moins de cinq ans) s'est considérablement détériorée au cours des 25 dernières années (Hiebert, 2010). Ainsi, la proportion de nouveaux immigrants considérés comme vivant sous le seuil de la pauvreté ou selon le plus faible revenu – indicateur établi par Statistique Canada – a augmenté dans chaque recensement depuis les années 1980. Pour cette période, le taux de faible revenu des nouveaux immigrants en 1980 était 1,4 fois plus élevé que celui des Canadiens de naissance. En 2000, il était 2,5 fois plus élevé, soit 38,5 % (Picot et Hou, 2003). Cette détérioration généralisée des conditions de vie s'observe pour la plupart des catégories de nouveaux immigrants habitant les grands centres urbains.

Le parcours des nouveaux arrivants à Montréal – tout comme dans les grandes villes canadiennes – se caractérise par une plus grande scolarisation que celle des non-immigrants et des immigrants de plus longue date, une plus grande difficulté à intégrer le marché de l'emploi et un taux de chômage plus élevé. Par exemple, en 2011, le taux de chômage des personnes ayant immigré depuis 2001 était deux fois plus élevé (15,7 %) que dans la population non immigrante (6,5 %)⁹. Parmi les explications possibles de cette hausse du taux de chômage chez les nouveaux arrivants, citons certains facteurs : emploi irrégulier et précaire, non-reconnaissance des diplômes et de l'expérience de travail acquise dans le pays d'origine, mauvaise connaissance d'une des langues officielles, particulièrement lors des premières années d'intégration, et une plus grande surqualification en emploi que les immigrants de plus longue date et des non-immigrants.

⁸ Enquête nationale auprès des ménages de 2011, Statistique Canada.

⁹ Perspective Grand Montréal (2013).

À ces difficultés d'intégrations, l'accès à un logement est devenu un second facteur de fragilisation dans le parcours migratoire des cohortes les plus récentes d'immigrants. Pour plusieurs d'entre elles : « [...] *l'insertion économique est plus difficile qu'auparavant alors que les marchés du logement se sont beaucoup resserrés dans les grandes métropoles, dont Montréal, où on observe une pénurie de logements locatifs abordables [...]* » (Rose et Charette, 2011: sommaire). S'il est estimé que près de 8 ménages de nouveaux immigrants montréalais sur 10 sont locataires (83,1 %), les enjeux de préserver une réserve importante de logements locatifs abordables et de qualité demeurent un défi de tous les instants¹⁰.

De manière générale, et peu importe le statut de résidence, les ménages propriétaires d'une habitation, en raison d'un revenu plus élevé, sont peu nombreux à vivre sous le seuil du faible revenu et à attribuer plus de 30 % de leurs dépenses au logis. Cette situation touche davantage les locataires et plus particulièrement les immigrants. Ceci s'explique par le fait qu'une large portion des ménages immigrants qui sont locataires vivent avec un revenu annuel inférieur à 20 000 \$ (Dutil, 2010). Au Québec, en 2006, c'est sur l'île de Montréal qu'on observe la proportion la plus élevée (38,4%) de ménages immigrants locataires – vivant sous le seuil de la pauvreté – qui consacrent plus de 30 % de leur revenu pour se loger. En fait, la proportion des immigrants qui sont récemment arrivés sur le territoire montréalais et qui accordent plus de 30 % de leur revenu pour se loger est plus élevée que celle des non-immigrants habitant sur le même territoire ; toutefois, ces deux groupes représentent une proportion plus élevée que le reste des régions administratives du Québec (Ibid, 2010).

En plus de l'apport du faible revenu à ces résultats, on note que Montréal est une des régions du Québec où les loyers sont les plus élevés. Les immigrants récents les plus pauvres sont fortement touchés par cette situation, alors que la faiblesse de leurs revenus limite leur choix en matière de logis.

En outre, la pénurie de logements abordables convenant aux ménages avec enfants constitue un autre facteur de fragilisation. Cette situation est également plus marquée pour les logements de 3 chambres à coucher et plus. Les ménages immigrants montréalais – particulièrement les réfugiés (Rose et Charrette, 2011) – sont plus souvent formés de couples avec enfants (35,2 %), comparativement aux ménages non immigrants (17,6 %) ; ils ont aussi tendance à vivre au sein de familles plus élargies et multigénérationnelles. Ces ménages dénombrent également moins de couples sans enfants et de personnes seules que les ménages non immigrants (Dutil, 2010).

¹⁰ Perspective Grand Montréal (2013).

En réponse à la pénurie de logements abordables et adéquats, les immigrants tendent à développer des mécanismes afin de diminuer le taux d'effort qu'impose le prix élevé du loyer. Parmi ces comportements, notons :

- La privation de certains besoins fondamentaux, tels que la nourriture, qui affectent particulièrement la santé et la performance scolaire des enfants (FEDE, 2008 ; Alper et al., 2012) ;
- Le surpeuplement (plus d'une personne par pièce dans le logis) entraîne d'importantes problématiques sociales et sanitaires. Par exemple, la promiscuité de familles nombreuses – dans des logements exigus – augmente les risques de tensions et d'épisodes de violence au sein du ménage, phénomène qui affecte particulièrement les trajectoires féminines et celles des enfants ;
- L'insalubrité du logis est aussi plus fréquente chez les ménages dont le taux de surpeuplement est plus élevé (fort taux d'humidité, présence de moisissures, etc.), ce qui entraîne d'importants problèmes de santé chez les individus : maux tête, allergies, manifestation de stress et hypersensibilité chez les enfants.

Sur l'île de Montréal, en 2006, on observe que près de 9 % des ménages immigrants locataires habitent un appartement surpeuplé, comparativement à 1 % des ménages locataires non immigrants (Dutil, 2010). Toutefois, ce taux de surpeuplement serait plus élevé chez les ménages composés d'immigrants récents et de réfugiés (Rose et Charrette, 2011). Une dernière caractéristique qu'impose la pénurie de logements abordables, particulièrement chez les individus à faible revenu, est une mobilité géographique plus élevée (soit le fait de déménager plus souvent). Si les ménages locataires – immigrants et non immigrants – déménagent régulièrement, et plus particulièrement sur l'île de Montréal, cette mobilité serait beaucoup plus alarmante chez les ménages locataires issus de l'immigration récente (Dutil, 2010).

Ces mécanismes de survies s'ajoutent bien souvent à la négligence générale du logement par certains propriétaires (Paradis et al., 2009 ; Hiebert, 2010). Si cette situation touche également les locataires non immigrants, elle est particulièrement critique chez les nouveaux arrivants, les femmes immigrantes et les réfugiés, qui connaissent mal les réseaux de services et de soutien, ainsi que les obligations et les droits entourant la location du logement. Les barrières linguistiques et la discrimination de certains propriétaires, sur la base de l'origine ethnique, représente aussi un frein supplémentaire à l'obtention du logis souhaité.

Ces difficultés de l'expérience migratoire peuvent contraindre les immigrants à la précarité sociale. Pour ces personnes, le fait de ne pas avoir accès à un logement abordable, sécuritaire et adéquat peut engendrer d'importants problèmes de santé et favoriser le processus d'exclusion sociale : « *le logement, comme déterminant social de la santé, est indispensable pour une meilleure qualité de vie. Ainsi, il permet de situer l'individu dans son environnement, le logement permet d'établir des opportunités d'accès à divers réseaux formels et informels* » (Alper et al., 2012 :3).

Les groupes minorisés les plus à risque – tels que les réfugiés et les femmes immigrantes – sont plus enclins à l'isolement, en raison de leur expérience migratoire, à une mauvaise santé en général et à la dépression. Ils sont également touchés de manière disproportionnée par la violence physique et sexuelle, les mauvais traitements et la désaffiliation sociale : un ensemble de facteurs qui s'ajoutent bien souvent aux soucis liés aux logements et aux faibles revenus, éléments de fragilisation qui favorisent l'instabilité résidentielle chez ces individus (Newbold, 2010).

Bien que la relation entre l'intégration, le logement, la santé et l'itinérance n'ait été que partiellement étudiée, les liens qui unissent ces concepts sont intuitifs. Certains groupes d'immigrants sont potentiellement plus vulnérables et doivent relever des défis importants au quotidien en matière de logement, de revenu et d'accessibilité aux services.

L'itinérance et les risques d'itinérance chez les personnes immigrantes de Montréal – Les femmes issues de l'immigration [volet 3].

Chez les femmes immigrantes, les facteurs de fragilisation sont souvent liés aux défis de l'expérience migratoire. Ceux-ci peuvent être associés aux barrières linguistiques, à la méconnaissance des systèmes de services du pays d'accueil, à la réduction des réseaux de soutien, aux différences socioculturelles et familiales et à la discrimination raciale, en matière de logis et d'emploi. L'hypothèse d'une plus grande fragilisation de leurs conditions socioéconomiques – par rapport aux statuts d'immigration (p. ex. parrainage, réfugié, demandeur d'asile), ainsi que de leur historique prémigratoire – est également retenue dans les probabilités que ces femmes expérimentent une situation d'itinérance¹¹.

Tout comme les femmes touchées par cette problématique, l'itinérance des femmes immigrantes n'est pas naturelle, mais circonstancielle, et constitue par le fait même une situation traumatisante de leur parcours de vie. Sur le plan familial, le nouvel environnement socioéconomique – dans lequel l'immigration les plonge – constitue un bouleversement qui déstabilise les rapports entre les individus. Par exemple, les hommes immigrants peuvent se retrouver face à une situation où ils sont incapables de subvenir aux besoins du ménage, ce qui les amène à vivre des moments d'angoisse, de dévalorisation et de stress qui nuisent à leurs conditions de vie et à celles de leur famille. Parallèlement, bien qu'il ne soit pas toujours habituel que certaines femmes immigrantes travaillent à l'extérieur du foyer familial, plusieurs d'entre elles vont le faire pour pallier la situation précaire du ménage.

La violence conjugale

Selon Rojas-Viger (2008), ce contexte de tension familiale augmenterait les probabilités de violence au sein du foyer, plaçant les femmes et les enfants dans une situation de grande vulnérabilité. Or, la violence conjugale et les abus interpersonnels sont justement les facteurs fragilisation les plus communs chez les femmes immigrantes. Bien qu'il soit particulièrement difficile d'évaluer si elles sont plus à risque de vivre cette situation que les femmes non immigrantes¹², nous savons que le caractère unique que revêt le contexte migratoire tend à précariser leur trajectoire. À ce propos, Oxman-Martinez et al. (2005) relatent que dans certains pays, les lois et les institutions ne reconnaissent pas toujours

¹¹ Oxman-Martinez et Krane (2005), Fortin et al. (2007), Rojas-Viger (2008) et FEDE (2008).

¹² Outre la violence, les femmes immigrantes partagent d'autres expériences communes avec les femmes non-immigrantes en matière d'itinérance, notamment : un événement majeur dans le parcours de vie (p. ex. perte d'emploi, décès d'un conjoint ou d'un proche parent), la pauvreté absolue, les problèmes de santé mentale ou de santé physique et la perte du logement, en lien avec la présence d'enfant ou l'insuffisance de revenu.

l'égalité entre les femmes et les hommes. Ainsi, on peut considérer que la violence conjugale n'est pas nécessairement une problématique sociale, mais bien un litige dans le couple, qui doit être réglé dans le cadre familial. De même, la notion de choix, qui pourrait mettre un terme à une relation abusive, n'est pas toujours accessible pour plusieurs d'entre elles. Ces femmes peuvent aussi se heurter à la pression de la part de leur communauté, qui les rend directement responsables des tensions au sein du ménage. Lorsque les femmes immigrantes arrivent dans un nouveau pays, elles peuvent garder en tête ces diverses croyances (Van Berkum et al., 2015 :139). Il en est de même pour l'entourage : bien que la communauté et la famille puissent également agir comme source principale de soutien, d'aide et de référence.

L'instabilité résidentielle et l'itinérance cachée

Selon Rojas-Viger (2008), cette différence de perception doit être prise en considération par les organismes qui viennent en aide aux femmes immigrantes : les facteurs de tension, qui sont reliés au contexte migratoire, étant souvent ce qui amène ces femmes à consulter les réseaux communautaires et de santé. De même, le manque de services adaptés à cette population spécifique pourrait contribuer indirectement au maintien de leur vulnérabilité initiale (Novac, 2006). La *Fédération des ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec* (FEDE), par le biais d'un mémoire présenté à la commission parlementaire sur le phénomène de l'itinérance au Québec, résume bien cette réalité des femmes immigrantes dans le contexte montréalais :

« Les femmes appartenant à des minorités raciales et ethniques, récemment immigrées, sont surreprésentées dans les causes de violence conjugale entendues par les tribunaux à Montréal. Certaines femmes immigrantes qui ont quitté le foyer pour fuir la violence conjugale courent le risque d'être ostracisées par leurs communautés et, ainsi, d'être à risque d'itinérance. Les femmes réfugiées nouvellement arrivées sont aussi vulnérables aussi bien à la violence conjugale qu'à l'itinérance. Ces femmes sont plus à risque de discrimination en matière de logement et sur le marché du travail, ou encore leur méconnaissance de la société d'accueil et de leurs droits engendre un stress et fait en sorte que les victimes éprouvent encore plus de difficulté à conserver un logement sur une base autonome » (2008 :16-17).

L'historique migratoire des femmes immigrantes s'ajoute bien souvent aux nouveaux facteurs de fragilisation de la société d'accueil. Leur isolement social et culturel – qui caractérise leur trajectoire – les rend particulièrement vulnérables à l'instabilité résidentielle et à l'itinérance cachée. Pour plusieurs d'entre elles, la recherche d'une certaine sécurité devient parfois le prix d'un refuge. Selon le *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance du 24 mars 2015*, les femmes issues de l'immigration seraient parmi les groupes les plus à risque de connaître cette situation à Montréal. Alors,

que la population immigrante représente près de 16% de l'échantillon recensé, les femmes constitueraient 39 % de ce groupe spécifique. Elles seraient aussi plus enclines à vivre cette expérience à un plus jeune âge et en présence d'enfants de moins de 18 ans (22 %, comparativement à 10 % pour la population générale). Finalement, chez les personnes issues de l'immigration, la violence et les abus, ainsi que les problèmes financiers, seraient parmi les facteurs les plus souvent cités comme étant la cause principale de la perte du logis (Latimer et al., 2015).

L'itinérance et les risques d'itinérance chez les personnes immigrantes de Montréal – Les initiatives d'ici et d'ailleurs [volet 4].

Parmi les initiatives pour venir en aide aux nouveaux arrivants, il existe désormais des **Partenariats locaux en matière d'immigration** (PLI) qui représentent une forme de gouvernance multiniveau – qui favorise la participation entre partenaires municipaux, provinciaux et fédéraux – ainsi qu'une forme de collaboration communautaire liée à l'établissement et à l'intégration des nouveaux arrivants. Par exemple, le *Plan stratégique et communautaire pour l'immigration* de la ville du Grand Sudbury (Ontario)¹³ et aussi celui de London au Middlesex, qui ont été élaborés dans le cadre de PLI, misent sur les besoins des nouveaux arrivants en matière de logements, par exemple. Pour ce secteur, les priorités du plan sont les suivantes :

- Pour les conflits entre propriétaire et locataires : le plan vise à diminuer les conflits en mettant à profit des ateliers proactifs qui informent les gens de leurs droits et de leurs responsabilités, et qui leur apprennent comment réagir lors de litiges entre locataires et propriétaires. Il fait aussi la promotion d'une planification urbaine qui permet de répondre aux besoins des nouveaux arrivants en matière de logement.
- Pour les logements abordables et sécuritaires : le plan vise à accroître le nombre de logements temporaires ou transitoires offerts dans la ville, aux demandeurs du statut de réfugiés et aux réfugiés pris en charge par le gouvernement. Il vise également à créer un centre d'accueil des nouveaux arrivants, qui est conjointement coordonné par tous les services d'établissement à l'immigration. Outre le logement, le plan touche également neuf autres grands termes d'importance dans l'expérience migratoire des nouveaux arrivants : l'éducation, l'emploi, les services en matière de langue, le gouvernement, la famille et la santé, l'inclusion sociale, l'intégration à la main-d'œuvre, l'établissement, l'attraction et la rétention.

ROMEL (*Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement*)¹⁴ semble un organisme unique en son genre au Canada en raison de son mandat qui vise à répondre aux problèmes de logement des communautés ethniques, ainsi que son large éventail de services : groupe de gestion immobilière (plus de 400 unités), maisons d'hébergement transitoires (pour les hommes et pour les femmes), banque de recherche de logement (multilingue), dont les logis ont été inspectés au préalable (cette banque est également mise à la disposition des demandeurs d'asile), aide à l'emploi et au développement de petites entreprises (p. ex. CPE), services et séances d'information sur des sujets

¹³ Immigration Sudbury (consulté le 15 juillet 2015).

¹⁴ Regroupement des Organismes du Montréal ethnique pour le logement (consulté le 17 juillet 2015).

variés qui touchent le logement (le bail, la discrimination, la recherche de logement ou les assurances), et ce, en plusieurs langues. Parmi les projets novateurs du ROMEL, citons : le développement de nouveaux services en habitation, tels que la *Fiducie foncière communautaire*, le *Fond d'emprunt* et la *Coopérative de travail en construction et rénovation*.

Créé en 1999, le projet « **Habiter la mixité** »¹⁵ est une collaboration entre l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), la Ville de Montréal, et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), dans la foulée des enjeux et des défis liés à l'immigration, l'intégration et le logement. Cette initiative vise à soutenir le développement communautaire et social des personnes et des familles immigrantes en milieu HLM à Montréal. Les principaux objectifs du projet sont : d'informer les familles immigrantes sur leurs droits et devoirs en tant que locataires, d'aider les locataires immigrants à communiquer en français et leur fournir des occasions d'échanges avec le voisinage, et favoriser des ponts entre les individus et les ressources communautaires du milieu. Il permet également de rejoindre les ménages immigrants les plus isolés en les mettant en contact avec des pairs-aidants de leur quartier. Cette intégration est favorisée par la présence d'intervenants au sein même des habitations, permettant un service de proximité personnalisé. Cette approche communautaire et interculturelle offre aux nouveaux immigrants l'avantage de découvrir plus rapidement les ressources du milieu nécessaires à leur établissement.

Multicaf¹⁶ est une ressource communautaire et alimentaire pour les personnes et les familles à faible revenu du quartier Côte-des-Neiges/Snowdon, un des lieux emblématiques de l'immigration au Québec. Outre le dépannage et la sécurité alimentaire, cet organisme a pour mission de favoriser l'inclusion des personnes à faible revenu par le développement de leurs habiletés et de leur intégration dans le milieu. Il offre également des services d'aide, d'information et de références aux personnes fréquentant l'organisme : logement, droits des locataires, immigration, santé, ressources d'hébergement, etc. Depuis 2010, Multicaf sensibilise les organismes communautaires face aux enjeux grandissant de l'itinérance à Côte-des-Neiges. À la suite de la nouvelle orientation de la SPLI, MultiCaf, la CDC et la table jeunesse ont rédigé une demande visant à loger plus de 40 personnes en situation d'itinérance ou à risque d'itinérance dans le parc locatif et privé du quartier. Les objectifs de cette demande étaient axés sur l'embauche d'une équipe de suivi en logement, chargée de trouver des logis et des propriétaires intéressés par le projet, sur l'embauche d'une équipe de suivi clinique, pour assurer le maintien en logement des personnes en situation d'itinérance, et sur l'accueil et l'intégration de ces personnes dans le réseau du quartier.

¹⁵ Habiter la mixité : <http://www.omhm.qc.ca/habiter-la-mixite>

¹⁶ Multicaf : <http://www.multicaf.org/> (consulté le 22 juillet 2015)

Le Centre des femmes d'ici et d'ailleurs (CFIA)¹⁷ travaille depuis trente ans à améliorer les conditions de vie des femmes – socioéconomiquement défavorisées – de toutes origines. Situé dans le quartier Villeray et orienté vers une approche féministe et interculturelle, le Centre a été fondé par un groupe de femmes issues de l'Association pour la défense des droits du personnel domestique. Très impliqué sur le plan local et national (p. ex. L'R des Centres de femmes du Québec), le CFIA participe aux différentes luttes sociales, dont celles pour le droit au logement : notamment, en adoptant une loi permettant aux femmes – vivant l'abus et la violence conjugale – de résilier leur bail. Les problèmes liés au logement sont un des sujets sur lesquels le CFIA intervient auprès des femmes qui le fréquentent. La discrimination basée sur l'origine ethnique est aussi sujette à plusieurs interventions, tout comme les préjugés. La longueur des listes d'attente pour un logement subventionné est aussi évoquée régulièrement par les femmes. Selon des entretiens réalisés en mai 2015 auprès de femmes immigrantes et non immigrantes en situation d'itinérance, l'attente pour l'obtention d'un logement subventionné (p. ex. un HLM) à Montréal peut s'étendre jusqu'à 10 ans. Les critères de sélection, pour obtenir un loyer à prix modique, sont aussi un frein à l'obtention de ce type de logement, selon les femmes rencontrées.

Autres initiatives d'ici : Les appartements supervisés Augustine-Gonzalez, Y des femmes, L'Escalier pour elle, Centre des femmes de Montréal, Femmes du monde à Côte-des-Neiges, La Maisonnée, Accueil des immigrants et réfugiés du sud-ouest de Montréal / Centre Prisme.

À ce propos, une liste plus exhaustive des organismes travaillant auprès des personnes immigrantes est offerte sur le site de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI).

¹⁷ Centre des femmes d'ici et d'ailleurs : <http://www.cdfia.net/index.html> (consulté le 22 juillet 2015)

Références

- ALPER. D. et B. HALIMATOU, K. MAMADOU, S. BINTOU (2012). **Les immigrants face au logement à Winnipeg. Cas des nouveaux arrivants d'Afrique francophone.** Centre canadien de politiques alternatives. 22 p.
- DUTIL. D (2010). **Les immigrants et le logement dans les régions administratives du Québec.** Société d'habitation du Québec, Bulletin Habitation Québec. vol.4. n^o.2. 16.p.
- ECHENBERG.H et H. JENSEN (2012). **Defining and Enumerating Homelessness in Canada.** Canada (Ottawa), Library of Parliament. 11 p.
- FEDE (2008). **Pour une politique en itinérance tenant compte des multiples visages de l'itinérance au féminin,** mémoire déposé lors de la Commission parlementaire sur le phénomène de l'itinérance au Québec, 26 p.
- HIEBERT D. (2010). **Les nouveaux arrivants sur le marché canadien de l'habitation.** Dans, Daniel Hiebert et al. *Les expériences des nouveaux arrivants en matière de logement et d'itinérance au Canada.* Thèmes canadiens, Le projet Metropolis : Un pont entre la recherche, les politiques publiques et les pratiques. 120 p. (8-15).
- LATIMER. E, J. MCGREGOR, C. METHOT et A. SMITH, pour l'équipe de Je Compte MTL 2015, **Dénombrement des personnes en situation d'itinérance à Montréal** le 24 mars 2015 (2015), Montréal, Québec : Ville de Montréal, 7 juillet.
- NEWBOLD. BRUCE, K. (2010). **Les liens entre les questions d'établissement, de santé, de logement et de sans-abrisme touchant les immigrants au Canada.** Dans, Daniel Hiebert et al. *Les expériences des nouveaux arrivants en matière de logement et d'itinérance au Canada.* Thèmes canadiens, Le projet Metropolis : Un pont entre la recherche, les politiques publiques et les pratiques. 120 p. (30-33).
- Agence de santé publique du Canada (2006). **Violence familiale et itinérance : Analyse documentaire,** 21p. Sous la direction de Sylvia Novac, Centre national d'information sur la violence dans la famille, 21 p.
- OXMAN-MARTINEZ, J., et J. KRANE (2005). **Un décalage entre théorie et pratique ? Violence conjugale et femmes issues de minorités ethniques.** Journal International de Victimologie (tome 3, numéro 3).
- PARADIS, E. S. NOVAC, M. SARTY, & J. D. HULCHANSKI (2009). **Better Off in a Shelter? A Year of Homelessness & Housing among Status Immigrant, Non-Status Migrant, & Canadian-Born Families.** IN: Hulchanski, J. David; Campsie, Philippa; Chau, Shirley; Hwang, Stephen; Paradis, Emily (eds.) *Finding Home: Policy Options for Addressing Homelessness in Canada* (e-book), Chapter 4.2. Toronto: Cities Centre, University of Toronto.

PICOT, G, et F. HOU (2003). **La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada**. Statistique Canada. Direction des études analytiques documents de recherche.

PLEACE, N. (2010). **Immigration and Homelessness**. Centre for Housing Policy, University of York, England, UK. IN: Edgar, B and J. Doherty « Homeless Research in Europe ». Eoin O'Sullivan (eds.), Brussels. 240 p. (143-162).

RENAUD, J, et al. (2001). **Ils sont maintenant d'ici! Les dix premières années au Québec des immigrants admis en 1989**, Québec, Gouvernement du Québec, « Études, recherches et statistiques ».

ROJAS-VIGER, Celia (2008). **L'impact des violences structurelles et conjugales en contexte migratoire : perceptions d'intervenants pour le contrer**. Nouvelles pratiques sociales, vol.20, No2 : 124-141.

ROSE, D. et A. CHARETTE, 2011. **Pierre angulaire ou maillon faible? Le logement des réfugiés, demandeurs d'asile et immigrants à Montréal**. Institut national de la recherche scientifique Centre-Urbanisation Culture Société. Centre Métropolis du Québec Immigration et métropoles. Publication CMQ-IM - n° 45. 130 p.

TEIXERA, C, et B. HALLIDAY (2010). **Introduction: immigration, logement et sans-abrisme**. Dans, Daniel Hiebert et al. *Les expériences des nouveaux arrivants en matière de logement et d'itinérance au Canada*. Thèmes canadiens, Le projet Metropolis : Un pont entre la recherche, les politiques publiques et les pratiques. 120 p. (3-7).

Autres documents :

Statistique Canada (2011). **Immigration et diversité ethnoculturelle au Canada**. Enquête nationale des ménages – no 99-010-X2011001 au catalogue, Document analytique. 22p.

Société de Développement social de Ville-Marie (2014). **Étude statistique sur l'itinérance et l'immigration à Montréal : projet « premier rôle de services en itinérance »**, 37 p.

Ville de Montréal. **Perspective Grand Montréal** (2013). Bulletin de la Communauté métropolitaine de Montréal, n°24, 8 p.

Sources internet consultées

Canadian Observatory On Homelessness (consulté le 29 juin 2015): <http://www.homelesshub.ca>

Gouvernement du Québec. Immigration, diversité et inclusion (consulté le 29 juin 2015): www.immigration-quebec.gouv.qc.ca

Homeless Hub/Le rond-point de l'itinérance : Stratégies visant à mettre fin à l'itinérance (consulté le 12 juillet 2015) : <http://www.homelesshub.ca/solutions/prevention>.

Immigration Sudbury (consulté le 15 juillet 2015) :

<http://www.immigrationsudbury.ca/index.php?lang=fr&Itemid=347>

Société canadienne d'hypothèques et de logement (consulté le 17 juillet 2015) :

<https://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/>

Le Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le logement (consulté le 17 juillet 2015): <http://romel-montreal.ca/index.php?lang=fr>

Parlement du Canada « L'immigration : l'Accord Canada-Québec ». (Consulté le 17 juillet 2015):

<http://www.parl.gc.ca/Content/LOP/researchpublications/bp252-f.htm>